

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 décembre 2013

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1639)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 134 (2ème Rect)

présenté par
M. Tardy

ARTICLE PREMIER

Après l'alinéa 7, insérer l'alinéa suivant :

« 2° *bis* De contribuer à l'amélioration de la balance commerciale française, à la politique de l'emploi et à la politique économique de la France ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement visant à affirmer le rôle stratégique de l'agriculture pour la France, en termes de politique économique.